

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2026

Le **douze janvier deux mille vingt-six**, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Dominique BONDIVENA, Maire.

Présents : Dominique BONDIVENA, Genest BRIGAND, Didier HOUSSIN, Agnès DESJOBERT, Jean-Jacques VANHALST-CHAIGNEAU, Philippe SERGENT, Philippe GERBENNE, Jean-Claude SOULIE (arrivé à 18h30, au point n° 4).

Absents et excusés : Bruno COGOURDANT, Edouard RENARDET.

Procurations : Bruno COGOURDANT à Jean-Jacques VANHALST-CHAIGNEAU, Edouard RENARDET à Philippe SERGENT.

Convocation des membres du conseil municipal par voie dématérialisée en date du 08/01/2026.

Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme Agnès DESJOBERT.

Compte-rendu de Conseil du 01/12/2025

Après validation du secrétaire de séance, le compte-rendu de conseil municipal a été transmis par mail à chaque conseiller le 05/12/2025.

Aucune observation des membres du conseil municipal. Adoption et signature.

ORDRE DU JOUR du 12/01/2026

1. Point d'actualité
2. Urbanisme : projet agrivoltaïque ; création d'une ZAER
3. Bail commercial local rue Gautrin
4. Finances : autorisation de dépenses avant vote du budget
5. Tarifs communaux 2026
6. Questions diverses

1. Point d'actualité

- **Cimetière** : M. le Maire informe l'assemblée de la situation d'un emplacement qui a été attribué, par erreur, à deux concessionnaires différents, à 10 ans d'intervalle (2012-2022). Or, une inhumation a été réalisée en décembre 2025 par la famille ayant acquis la concession en dernier. La municipalité va faire appel à son conseil juridique pour régulariser cette situation, dans l'intérêt de chacune des familles.
- **PLUI** : M. le Maire expose que les modifications du projet pour Flavigny ont été sollicitées auprès de la COPAS comme demandé en Conseil Municipal. Une grande partie a été accordée. Il reste cependant encore des corrections à apporter.
- **Chemin du Moulin Savy** : subvention accordée en décembre par le CD21 pour 8 724€. L'entreprise RENEVIER va pouvoir démarrer les travaux dès que son planning et la météo le permettront.

2. Urbanisme : projet agrivoltaïque - création d'une ZAER (Zone d'Accélération d'Energies Renouvelables)

La concertation avec la population a été lancée depuis le 8 janvier 2026, jusqu'au 22 janvier 2026. Il en ressort que les habitants ont beaucoup de questions techniques qui portent plus sur le projet en lui-même, que sur la création de cette zone.

La société TERAPOLIS a été contactée afin d'organiser rapidement une réunion publique pour répondre aux interrogations et mieux comprendre les enjeux et impacts d'un tel projet. Elle a indiqué ne pouvoir répondre à des demandes publiques alors qu'une demande de permis de construire est en cours d'instruction et que les données sont vouées à peut-être évoluer. Elle ne veut pas transmettre des informations erronées.

Elle indique qu'elle sera bien sûr disposée à répondre à toutes les questions liées au projet (et non pas à cette zone), lors de l'enquête publique qui sera réservée à cet effet.

La Municipalité collecte et étudie toutes les questions reçues dans le cadre de la concertation préalable à la création de la ZAER et apportera une réponse (collective ou individuelle), dans la forme la plus appropriée.

3. Bail commercial local rue Gautrin

Le local commercial de la rue Gautrin va être remis en location. Une annonce a été publiée sur le site SOS villages et nous commençons à recevoir des candidatures.

Afin de répondre aux candidats, il convient de définir le montant potentiel du loyer et de la location de la licence IV.

Monsieur le Maire et les adjoints proposent de fixer le loyer à 300 € HT mensuels (266,70 précédemment) et de maintenir la location de la licence IV à 75€HT mensuels. L'assemblée donne son accord de principe.

Les conditions du bail feront l'objet d'une délibération lorsqu'un candidat aura été retenu.

4. Finances : autorisation de dépenses avant vote du budget

Proposition de délibération :

Dans l'attente du vote du budget primitif 2026, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à dépenser des crédits d'investissement, dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget l'année précédente.

Il est proposé au Conseil Municipal d'engager les crédits suivants, et d'autoriser le Maire, comme suit :

- Budget Principal / Compte 2188 / Défibrillateur mairie : 2 500 €
- Budget Principal / Compte 2188 / Broyeur : 11 000 €

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus et **AUTORISE** ces dépenses.

5. Tarifs communaux 2026

Les loyers communaux et le bail de chasse sont augmentés chaque année selon l'indice de révision des loyers du 4^{ème} trimestre de l'année précédente. L'IRL n'a pas encore été publié à ce jour mais devrait avoisiner les 1%.

Pour rappel, voici le montant des loyers et du bail de chasse :

locataire	Loyers 2025	Loyers 2026
taux	1,82%	0,79%
LOGEMENTS	2 221,35	2 238,90
DURAND	548,71 €	553,04 €
BRIGAND H.	303,72 €	306,12 €
JACQUENET V.	441,61 €	445,10 €
BLIN T.	383,24 €	386,27 €
ROSSIN J.M.	494,07 €	497,97 €
BAIL CHASSE	580,23 €	584,81 €

6. Questions diverses

- **Site internet de la commune** : la refonte de notre site est en cours, tant sur le graphisme que sur l'arborescence. Livraison du nouveau site prévue en avril.
- **Agenda** :
 - **Du 16 au 20 février 2026** : stage enfants sur le thème « corps, rythme et percussions » avec Violaine LARCENET, en introduction au festival « Brésil de la Musique » à Flavigny que nous accueillons en saison estivale.
 - **Du 25 au 27 février 2026** : stage de YOGA avec Catrin SCHNAPPER
 - **15 et 22 mars 2026** : élections municipales
 - **Du 27 au 30 mars 2026** : stage de tapisserie
- **Circulation** : M. Thierry DUMANET alerte l'assemblée sur la dangerosité du carrefour RD9 / RD9J.

M. le Maire indique que la prochaine séance se déroulera **le lundi 2 février, à 18h00**.
Pour information, la séance suivante est prévue le 9 mars 2026 (vote du budget à 14h).

M. le Maire lève la séance à 19h.